

**- COMMUNE D'ORSAY -**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 DECEMBRE 2013**

**COMPTE-RENDU**

**Etaient présents :** David Ros, maire, président, Marie-Pierre Digard, Jean-François Dormont, Catherine Gimat, Joël Eymard, Elisabeth Delamoye, Ariane Wachthausen, François Rousseau, Michèle Viala, adjoints – Didier Missenard, Eliane Sauteron, Claude Thomas-Collombier, Yann Ombrello, Alexis Foret, Claudie Mory, Astrid Auzou-Connes, Véronique France-Tarif, Simone Parvez, Guy Aumette, Béatrice Donger-Desvaux, Hervé Charlin, Jean-Christophe Péral.

**Absents excusés représentés :**

David Saussol	pouvoir à Claudie Mory
Frédéric Henriot	pouvoir à David Ros
Mireille Ramos	pouvoir à Jean-François Dormont
Chantal de Moreira	pouvoir à Marie-Pierre Digard
Sabine Ouhayoun	pouvoir à Catherine Gimat
Stanislas Halphen	pouvoir à Yann Ombrello
José Goncalves	pouvoir à Joël Eymard
Marie-Hélène Aubry	pouvoir à Simone Parvez
Benjamin Lucas-Leclin	pouvoir à Béatrice Donger-Desvaux

**Absents :**

Dominique Denis  
Jérôme Vitry

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	22
Nombre de votants	0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Didier Missenard est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers et constatant que le quorum est atteint, il ouvre la séance à 20h40.

Monsieur Didier Missenard est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire prononce la déclaration suivante :

- « Attendu les 12 « attendus » du courrier envoyé par Monsieur Péral en date du 10 décembre 2013 à 19h03,
- Attendu les attitudes, que je déplore, de certains élus davantage intéressés par les questions de forme que de fond, par leur campagne personnelle plutôt que par l'intérêt général des Orcéens,
- Attendus que les élus qui travaillent chaque jour pour l'amélioration de notre commune, ont le droit d'avoir aussi des soirées en famille,
- Attendu enfin que je souhaite en toute transparence que le vote du 6<sup>ème</sup> budget de l'équipe municipale soit adopté et acté tant sur le fond que sur la forme.

Je lève la séance et convoque un nouveau conseil municipal le mercredi 18 décembre 2013 à 20h30. J'invite les élus à récupérer les documents de la note du prochain conseil à la table du directeur général des services derrière moi, contre signature du bordereau de remise ».

---

La séance est levée à 20 heures 45.

---

Orsay, le 13 DEC. 2013

David ROS  
Maire d'Orsay  
Vice-président du Conseil général de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la publication le :

13 DEC. 2013

